

BANLIEUE NORD

15/10/2008

BASSIN DE POMPEY

Ouverte à la circulation

Depuis lundi matin, la rue Léonard-de-Vinci est ouverte à la circulation à Pompey dans le parc d'activités Eiffel Energie. Le jalonement de sécurité a été renforcé et la police intercommunale était, dès l'aube, à pied d'œuvre pour guider les nombreux camions et voitures particulières qui empruntaient pour la première fois la voie. La signalétique de confort sera posée ultérieurement. A terme, la voirie sera rétrocédée dans le domaine communal de Pompey tout en restant gérée par la Communauté de communes.

« La nouvelle rue est longue de 450 m. Elle est pourvue de trottoir et de piste cyclable. Elle assure la liaison en sens unique entre Pompey industries et Ban-la-Dame depuis le pont rail-route. Son ouverture entraîne la mise en sens unique du boulevard de la Moselle qui dessert le lotissement Citéntrprises I entre Ban-la-Dame et Pompey industries », précise Frédéric Rynkiewicz, responsable des infrastructures de la Communauté de communes. Jean-Pierre Huet, vice pré-



Elus et responsables de service font l'ouverture.

sident de la Communauté et maire de Liverdun, considère l'ouverture de la voie comme un atout complémentaire du développement économique du territoire. La rue Léonard-de-Vinci dessert en effet le lotissement Citéntrprises II. « Nous disposons désormais d'un lotissement de 4,5ha de grande qualité environnementale. Trois entreprises sont déjà installées et deux chantiers vont bientôt démarrer. Nous accueillons principalement de très petites entreprises ou industries issues de la pépinière CA-REP toute proche. Il reste

2,5ha à commercialiser », explique l'élu.

40% de subventions

Le lotissement et sa voirie ont nécessité un budget de 2,130 millions d'euros couverts à 40% par des subventions Etat, Région et Conseil général et équilibré par les ventes de terrains.

La haute qualité environnementale de la réalisation est soulignée par Christine Arnould, responsable du service développement économique de la Communauté. « L'éclairage public va bénéficier d'un système d'abaissement de puissance

ce afin d'obtenir des économies d'énergie. Des fossés filtrants vont permettre de récupérer les eaux de toiture pour l'arrosage. Les piétons et les vélos disposent de voies spécifiques ». Et les entreprises doivent répondre à un cahier des charges très rigoureux en ce qui concerne la qualité des matériaux de construction recyclables, l'utilisation d'énergies renouvelables, les consommations d'eau et les aménagements paysagers.

La rue Léonard-de-Vinci complète les infrastructures déjà installées sur Eiffel Energie. « Depuis que la traversée de Custines le long de l'autoroute a été fermée à la circulation des poids lourds, le trafic se fait par le boulevard de Finlande et le boulevard de la Moselle. La rue Léonard-de-Vinci améliore cette voie principale du parc. Elle complète les aménagements mis à la disposition des entreprises et notamment le parking poids lourds dotés de sanitaires et aménagés boulevard de Finlande », rappelle Jean-Pierre Carrière, maire de Faulx et vice-président de la Communauté en charge de la voirie.